Nations Unies E/conf.98/12



Conseil économique et social

Distr. générale 25 juin 2007 Français Original : anglais

Neuvième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques

New York, 21-30 août 2007
Point 4 de l'ordre du jour provisoire*
Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et sur les progrès accomplis
quant à la normalisation des noms géographiques
depuis la huitième Conférence

Normalisation des noms géographiques en Fédération de Russie entre 2003 et 2007

Document présenté par la Fédération de Russie**

Résumé***

Certains changements se sont produits depuis la huitième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, et ils ont eu des répercussions sur les travaux consacrés aux noms géographiques. En 2004, le Service fédéral de géodésie et de cartographie a été supprimé. Le Ministère des transports et l'Agence fédérale de géodésie et de cartographie qui en relève ont été chargés de définir la politique de l'État dans les domaines de la normalisation et du contrôle législatif des noms géographiques.

En 2004, la Commission interministérielle des noms géographiques a été supprimée. En février 2005, le Ministère des transports a créé la Commission des noms géographiques car il fallait coordonner les travaux menés par le pouvoir exécutif en matière de toponymie.

Le présent rapport renseigne sur l'état actuel du projet de loi consacré aux changements à apporter à la législation fédérale relative à la toponymie. La loi en cours d'élaboration résulte de l'application pendant 10 ans de la loi sur la dénomination et le changement des toponymes et sur leur normalisation, leur utilisation, leur enregistrement et leur archivage.

07-39529 (F) 090707

^{*} E/CONF.98/1.

^{**} Établi par l'Agence fédérale de géodésie et de cartographie (Roscartography).

^{***} Le texte intégral du présent document est publié en anglais uniquement, sous la cote E/CONF.98/12/Add.1.

Certains résultats pratiques obtenus dans le cadre de la normalisation des noms géographiques à l'échelon national sont répertoriés (examen des propositions tendant à nommer ou renommer des lieux, élaboration des références destinées aux divisions administratives, publication du document de référence intitulé États et territoires du monde, suite donnée aux demandes concernant des noms géographiques, etc.).

L'établissement de la nomenclature officielle des noms géographiques a débuté en 2002, et elle regroupe actuellement plus de 180 000 noms géographiques se rapportant à 66 régions de la Fédération de Russie. D'ici à 2010, l'élaboration de la base de données englobant tous les points géographiques cartographiés au 1/100 000 sera terminée. On a commencé à communiquer aux utilisateurs les données répertoriées dans cette nomenclature, l'objectif étant de mettre à leur disposition des bases de données propres aux différentes régions ainsi que le logiciel qui leur permettra de rechercher les informations dont ils ont besoin. À terme, la base de données devrait pouvoir être consultée sur Internet.

La nomenclature officielle des noms géographiques est utilisée pour officialiser les changements de toponymes dans le territoire de la Fédération de Russie. Ces renseignements sont transmis à un large ensemble d'utilisateurs dans un bulletin électronique mis à jour chaque semestre.

Les noms géographiques ont été indiqués en russe aux fins de la publication de nouvelles cartes et de nouveaux atlas.

2 07-39529